

Sénat,

Six mois d'une nouvelle majorité :

Le temps d'un premier Bilan

Le temps d'un premier Bilan (partie 1) :

ETRE EXEMPLAIRE

Etre exemplaire, ce fût d'abord revoir le fonctionnement du Sénat.

Avec rapidité, courage et détermination, la nouvelle majorité s'y est attelée en commençant par réduire le train de vie de la haute assemblée, et ce bien au-delà du symbole. Cette réduction, nous ne la justifions pas uniquement par une crise qui exigerait des élus de la République je ne sais quelle obole démagogique. Elle répond à une ambition de justice et à une certaine conception de l'exercice du pouvoir.

De manière concrète, la nouvelle majorité a adopté un budget en baisse de 3% (soit 20 millions d'économies) et Jean-Pierre Bel a annoncé son souhait que les budgets soient désormais élaborés par le bureau du Sénat et plus uniquement par les questeurs, repositionnant ainsi le politique au cœur des choix.

Pour les Sénateurs, c'est une économie de 2.4 millions d'euros qui est demandée. Elle repose sur des changements de pratiques dont certaines étaient incompréhensibles, voir intolérables :

- Fin des « voyages de dépaysement » qui se déroulaient principalement dans les territoires d'Outre-Mer et dont on pouvait s'interroger sur l'opportunité.
- Baisse des budgets voyages des groupes d'amitiés et participation à hauteur de 25% (contre 10% aujourd'hui) des Sénateurs qui y participent.
- Baisse de 3% des indemnités de frais de mandat.
- Baisse du nombre de destinataire de voitures avec chauffeurs, du nombre des véhicules, de leur cylindrée et introduction des modèles hybrides.
- Baisse des budgets de réception, de l'enveloppe de dotation informatique, des forfaits taxis, des transports ferroviaires et aériens.

Sur le plan démocratique, la nouvelle majorité a laissé à l'opposition le soin de désigner le Président de la commission des finances et désormais la cour des comptes sera libre d'inspecter l'ensemble des budgets du Sénat. Par ailleurs, la répartition intégrale de la réserve parlementaire de 58 millions d'euros se fait désormais à la proportionnelle des groupes mettant fin à l'usage discrétionnaire du Président du Sénat et du Président de la commission des finances d'un montant de 17.5 millions d'euros !

Etre exemplaire, c'est aussi tenir ses engagements

Durant la campagne des sénatoriales, j'ai pris des engagements au nom de la liste que j'avais l'honneur de conduire. Dans un contexte de crise économique et de défiance à l'égard du « politique » dont l'image a continué d'être abîmée par cinq années de présidence bling-bling, il est encore plus impératif de veiller scrupuleusement à la tenue de tous les engagements.

L'ensemble de mes engagements répondait à une double volonté :

- Rendre compte précisément et régulièrement de mon activité de Sénateur.
- Etre disponible pour les élus des territoires, les responsables associatifs ou d'organisations mais aussi pour l'ensemble des citoyens.

Je m'étais ainsi engagé à :

Publier **une lettre** régulièrement à destination des élus de Loire-Atlantique. Le premier numéro est sorti en janvier à 5500 exemplaires. Il a été adressé à tous les élus et sa diffusion a été élargie aux responsables d'organisations rencontrés dans le cadre de mon mandat.

Ouvrir un **site internet**. Il est en ligne depuis février et continu d'être enrichi en contenu et amélioré sur le plan de l'interactivité et de l'utilisation par les internautes. En complément, j'utilise systématiquement **les réseaux sociaux**.

Avoir une **permanence de proximité**. Elle est ouverte depuis fin novembre et se situe en centre-ville de Saint-Nazaire à proximité de l'entrée de ville et de la gare.

Proposer une **rencontre à tous les Maires** de Loire-Atlantique dans leur commune. Deux journées entières y ont été consacrées en mars (Deux autres sont d'ores et déjà programmées en avril et en juin).

Plaider en faveur de la suppression de la **réserve parlementaire** et dans le cas contraire à l'utiliser au bénéfice de projets à caractère humanitaire, solidaire ou caritatif. Je m'étais également engagé à pratiquer une totale **transparence** sur son affectation. En mars, un courrier a été envoyé à tous les Maires pour expliquer les conditions d'attribution. Je publierai par ailleurs un état annuel des communes bénéficiaires.

Tenir une **réunion annuelle** à destination des conseillers municipaux. Elle aura lieu dans le second semestre 2012.

Sénat,

Six mois d'une nouvelle majorité :

Le temps d'un premier Bilan

Le temps d'un premier Bilan (partie 2) :

RESISTER

Notre mandat en tant que groupe majoritaire était clair : il s'agissait, en même temps qu'un travail de propositions législatives, de stopper des réformes que le gouvernement tentait de faire passer en force avant les élections présidentielles et législatives. Pour cela, nous disposions de notre capacité à interpeller et de nos votes.

Réforme des collectivités territoriales : La nouvelle majorité sénatoriale a voté une proposition de loi visant à abolir le « conseiller territorial », élu hybride, qui porterait atteinte à la réalité régionale ainsi qu'à la parité.

Mutuelles : Nous avons supprimé l'augmentation de la taxe sur les mutuelles qui impacte directement le coût des complémentaires santé des ménages. La droite à l'Assemblée Nationale a malheureusement rétabli cette augmentation, faisant passer la TVA de 3.5 à 7 %.

Projet de loi de finances 2012 : Nous avons multiplié les amendements et les propositions de mesures afin de démontrer qu'une autre voie, tenant compte à la fois du nécessaire rééquilibrage des comptes publics et de l'exigence de justice fiscale et de solidarité, était possible.

J'ai eu la possibilité d'intervenir à plusieurs reprises sur ce thème, notamment le 29 novembre à la tribune dans le cadre de la mission logement afin de dénoncer des crédits qui ne cessent de baisser d'année en année (de près d'un tiers pour ceux concernant l'offre de logement en 2012). Des solutions existent pour les plus démunis : l'Etat est propriétaire de plus de deux millions de logements vacants.

Remettre sur le marché cette réserve de biens permettrait à des dizaines de milliers de familles de sortir de la pauvreté.

Protection de l'identité : la gauche sénatoriale a refusé d'adopter le texte visant à la création d'un fichier biométrique qui, dans les conditions voulues par le gouvernement, pouvait se révéler inquiétant pour les libertés publiques. La CNIL et le conseil d'Etat ont suivi le Sénat dans l'expression de ses craintes.

Droit de grève dans les transports aériens : Nous avons refusé d'adopter un texte de pure démagogie venu de l'Assemblée Nationale après plusieurs mouvements. Il importe de ne pas opposer salariés et usagers des transports mais de permettre par le dialogue social que les revendications des uns et les besoins des autres soient respectés et conciliés dans l'intérêt général.

Mécanisme européen de stabilité : Celui-ci, proposé au vote des sénateurs est un premier pare-feu nécessaire car porteur d'une solidarité entre les peuples de l'Union Européenne. En soumettant cet instrument uniquement à une austérité brutale, le texte ne prenait pas en compte la nécessaire politique de croissance. Afin de ne pas hypothéquer l'avenir des négociations après l'élection présidentielle, nous avons fait le choix de l'abstention.

Sur l'Europe j'ai pu interpellé à deux reprises, en séance plénière, le ministre en charge des affaires européennes. Le 11 octobre pour l'interroger sur le décalage entre le discours européen d'une nécessaire solidarité et les décisions contraires prises par le gouvernement à l'égard des français les moins aisés. Le 7 décembre pour qu'il m'éclaire sur les incessants retours en arrière du Président de la République, notamment concernant les euro-obligations ou le recours plus important à la Banque centrale européenne.

Indépendance de la justice : Les Sénateurs socialistes ont rappelés à la faveur d'une question d'actualité au gouvernement que la Cour européenne des droits de l'Homme jugeait que les magistrats français n'étaient toujours pas indépendants du pouvoir exécutif. Les nominations en lien étroit avec des affaires politiques ne sont acceptables ni pour l'opinion, ni pour le monde judiciaire, ni pour la démocratie.

Education : Nous avons interpellé le gouvernement sur la casse de l'école publique résultant de sa politique : 80 000 suppressions de postes, nombreuses fermetures de classe, difficulté accrue des élèves les plus fragiles avec la suppression des RASED (réseau d'aide spécialisée).

La nouvelle majorité sénatoriale est donc intervenue maintes fois pour faire valoir ses choix politiques, sa vision de la société et sa conception du pouvoir. Résister, le terme n'est pas trop fort devant les accélérations hasardeuses d'un gouvernement de droite aux abois. Il s'agissait dès notre prise de fonction, d'utiliser tous les leviers pour limiter les effets désastreux d'une politique de privilèges du Président de la République. Le 1er mars, je me suis exprimé en séance plénière au nom du groupe socialiste dans le cadre des questions d'actualité au gouvernement :

J'ai mis en opposition la rémunération des dirigeants des entreprises du CAC 40 (+ 34%), des élites qui ont été privilégiées par le bouclier fiscal, par la diminution de l'assiette de l'impôt sur la fortune ou encore par la suppression des droits de succession, et la grande majorité qui a dû subir la diminution de son pouvoir d'achat, l'augmentation du chômage, et de la TVA « sociale ». C'est en effet ce qui marquera le plus le bilan du Président sortant : l'injustice sociale.

Sénat,

Six mois d'une nouvelle majorité :

Le temps d'un premier Bilan

Le temps d'un premier Bilan (partie 3) :

PROPOSER